Mairie

MAIRIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quinze, le 26 mars, le Conseil Municipal de la commune de PRAZ-SUR-ARLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yann JACCAZ, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le 22 mars 2015.
PRESENTS : MM. JACCAZ Yann, BESSY Pierre, COOKE Solange, DUNAND Carine, JACCAZ Jean-Paul, JOND Claude, DESRUES Jean-Claude, PRADEL Franck, LEGOUX Philippe, JUELLE Sophie, ENCINAS Florence, BRETON Jessica, ARVIN-BEROD Priscillia, PERNOD Stéphanie.
ABSENT excusé : LABROUSSE Jean.
Procuration : LABROUSSE Jean à JACCAZ Yann. **Secrétaire de séance** : DESRUES Jean-Claude.

N° 05 - OBJET : Fiscalité - taux d'imposition 2015

Exposé :
Le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de l'approbation du budget 2015, la notification des bases d'imposition n'était pas connue ; il convient de fixer les taux d'imposition 2015.

Ainsi pour l'exercice 2015, il est proposé au Conseil Municipal de reconduire les taux suivants :

	Taux d'imposition 2015
Taxe d'Habitation	19,94 %
Taxe Foncière bâti	15,81 %
Taxe Foncière non bâti	128,76 %
Taux de la CFE	27,86%

Décision :
Après débat, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :
- **APPROUVE** les taux 2015 énoncés précédemment.

PREFECTURE DE LA HAUTE SAVOIE
Bureau de l Organisation Administrative
16 AVR. 2015
ARRIVÉE 4

Amendements : Néant .....
Adoption : Conseillers présents.....14
Procuration 01
Votants 15
Pour.....15
Contre.....00
Abstention.....00

Mairie de PRAZ-SUR-ARLY
27 AVR. 2015
ARRIVÉE

Le Maire, Yann JACCAZ

MAIRIE DE PRAZ-SUR-ARLY (Haute-Savoie)

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures. CERTIFIEE EXECUTOIRE en vertu de la réception en Sous-Préfecture le (voir visa). Publiée par extrait, au compte-rendu affiché en Mairie le